

**PROCES VERBAL de la réunion du Comité Exécutif
Malmö le 14 juillet 2007 8h45**

Présents:

Birgitta Rosen Gustafsson	Présidente
Maria Christopoulou	VP Pratique Professionnelle
Hanneke Kalf	VP Congrès
Bent Kjaer	VP Reconnaissance
Aileen Patterson	Secrétaire Général
Pirkko Rautakoski	VP Formation
Joe Reynolds	Trésorier

1. La réunion est déclarée ouverte et Birgitta accueille les participants en Suède. Chacun des membres du comité exécutif se présente en précisant son rôle et son implication au sein du CPLoL.
2. Points de l'ordre du jour à ajouter sous DIVERS : Rien à ajouter.
3. Procès-Verbal de la réunion du CE à Riga

3.1 Le PV est approuvé

3.2 Questions posées:

Comité de reconnaissance – discussion concernant ce qu'est une plate-forme professionnelle et une plate-forme commune. Bent explique que ces termes sont synonymes et accepte de montrer rapidement une présentation PowerPoint qu'il a utilisée à Zagreb pour expliquer le fonctionnement et l'intérêt des plates-formes communes de l'UE.

4. Correspondance

4.1. Birgitta va transmettre le courrier à Mr Eggers et l'EFPA concernant le statut d'ONG.

Une discussion s'ensuit concernant l'importance de continuer à poser cette candidature pour le statut d'ONG et comment le faire de façon plus efficace. Maria a un contact à Bruxelles qui pourrait nous guider si nous pouvons lui donner des renseignements.

4.2 Nous avons reçu une lettre d'un médiateur de l'UE qui explique son rôle et nous propose ses services, en joignant une fiche pratique sur la procédure pour déposer une plainte.

ACTION : la secrétaire devra informer du changement d'adresse électronique sec.gen@cplol.eu)

4.3 Annuaire des associations Verbands behorden Organisation der Wirtschaft . (Administration, organisation financière). On nous présente une fiche de mise à jour des correspondants administratifs. Bent répond et met à jour les renseignements.

ACTION: 4.1. Birgitta; 4.2 & 4.3. Aileen

5. Informations générales et rapport de la présidente

5.1 Visite de Birgitta et Bent à Barcelone au congrès d'orthophonie. Birgitta y a présenté le CPLoL.

Birgitta explique brièvement la situation des orthophonistes en Espagne – il y a 4 régions administratives – 4 langues officielles: le basque, le catalan, le castillan (l'espagnol) et le galicien. Une des associations était membre du CPLoL, puis après un moment sans représentation espagnole, l'ADUL est devenue membre du CPLoL. Le problème est que beaucoup d'associations regroupent des orthophonistes mais aussi d'autres professions.

Conseil Général des orthophonistes : il y a 16 collèges dans les diverses régions (états). Afin d'être officiellement reconnues, les associations doivent être agréées par l'administration régionale ; 8 associations ont été reconnues depuis un certain temps ; trois autres doivent bientôt l'être.

La formation des orthophonistes dure généralement trois années ;

ADUL - l'actuelle association du CPLoL - représente un certain type d'organisation scientifique et n'est pas enregistrée auprès du Conseil. Cette association n'est pas réellement représentative des orthophonistes de l'ensemble du pays. Cela cause donc une certaine inquiétude au sein des autres associations et du Conseil Général à Barcelone, qui représente l'ensemble des associations reconnues.

Birgitta a envoyé au Conseil Général de Barcelone un formulaire de candidature au CPLoL, à la suite de la réunion qu'elle a eu avec eux.

Une discussion s'ensuit pour déterminer la meilleure stratégie face à cette situation espagnole.

ACTION : le CE rencontrera à nouveau ADUL à Paris en octobre et si le Conseil Général a reçu d'ici là nos formulaires de candidature, nous essaierons d'encourager le dialogue entre ADUL et le Conseil Général concernant la représentation au CPLoL.

5.2 Adhésion de la Suisse

Il existe une situation similaire en Suisse avec différentes associations. La C/APSL a demandé un formulaire d'adhésion, en visant une candidature séparée des associations allemande et française.

6. Mise à jour du formulaire de candidature. Des modifications ont été apportées au document.

ACTION: Bent va faire circuler le formulaire d'adhésion révisé.

7. Tâches – liste mise en place par le précédent CE. La liste a été présentée aux nouveaux membres et les mises à jour ont été adoptées.

ACTION: Birgitta fera circuler la liste modifiée

- 8 Finances: rapport du trésorier

Joe présente un état actuel des finances

L'Islande a payé très rapidement. La Pologne n'a pas encore réglé. Les sorties sont à jour, y compris l'acompte pour la rencontre d'octobre. Les dépenses sont à peu près celles prévues. Il reste difficile de prévoir un budget avec l'arrivée des nouveaux membres et les coûts variables des trajets. Ces coûts supplémentaires pourraient avoisiner les 30 000 euros mais nous pourrions l'assumer.

Subventions de l'UE– sommes à présent sur la liste électronique de CORDIS et le trésorier explore les sites Internet.

Lieux des réunions – Joe continue à faire des recherches pour des lieux possibles en fonction des coûts. Il a examiné les possibilités au sein du groupe ACCOR, en particulier la chaîne IBIS pour 60 à 70 € par nuit au prix « spécial week-end ». Il va tenter de négocier les prix si on utilise la même chaîne d'hôtel pour plusieurs réunions.

9. Assemblée Générale, 12-13 Mai, à Riga, Lettonie

A noter le procès-verbal et les questions qui se posent.

En particulier : le plan NB de révision du fonctionnement du CPLoL.

ACTION : Aileen fera circuler à tous les représentants et les associations membres.

10. Site Internet et courrier électronique

Bent montre aux nouveaux membres, et nous rappelle également, comment accéder aux pages réservées au CE : cplol.eu/exec.htm

Mise à jour des renseignements – pas encore de réponse concernant les pages en français devant être revues par Nicole et Marie-Claire.

ACTION: Aileen et Pirkko vont regarder le site et mettre à jour l'information sur la formation.

Internet/adresses électroniques : la secrétaire a à présent une adresse en cplol.eu

ACTION: tout membre du CE désirant une adresse CPLoL doit le demander à Bent

ACTION: Aileen va écrire à toutes les organisations membres pour leur demander les adresses électroniques des représentants.

11 Projets 2007-2009 :

11.1 FORMATION

10.1.1. Discussion à propos des buts de la commission de reconnaissance/ plate-forme commune. Bent nous montre sa présentation de Zagreb qui détaille l'état actuel des choses. La discussion reprend alors sur l'intérêt de la mise en place d'une plate-forme commune.

ACTION: Bent écrira à chaque organisation pour obtenir les renseignements concernant la réglementation de la profession dans chaque pays.

11.1.2 Terminologie – le précédent travail du CPLoL il y a quelques années était davantage un lexique – voir le document prévention. Le groupe de travail doit revoir les catégories de l'ICF pour la communication et leur mise en pratique.

11.1.3 Formation clinique – production d'un travail très important en parallèle et devant s'ajouter aux minima incompressibles.

11.1.4 Formation continue professionnelle – analyse des résultats du questionnaire sur la formation continue et rédaction d'une déclaration.

11.1.5 Mise à jour du site Internet – encourager un groupe à prendre en charge ce lourd travail.

11.2. PRATIQUE PROFESSIONNELLE

11.2.1 Révision ou mise à jour de la Charte Ethique et pratique professionnelle ; du Profil Professionnel, du document Prévention;

11.2.1.1 Charte Ethique: l'objectif du sous-groupe était de rédiger un court document spécifiant des lignes de conduite clinique. Ils ont décidé d'adapter un document du Royaume Uni, qui semblait répondre à cet objectif. Dans ce document se trouvent 16 points d'éthique et de pratique professionnelle. Le groupe a sélectionné 12 points pour le document CPLoL. La première version a été envoyée aux associations allemande et suédoise et nous tiendrons compte de leurs réponses.

11.2.1.2 Prévention: la description DBL, actuellement en langue allemande, doit être traduite en anglais et en français. Karin Mueller a accepté de s'en charger.

Le sous-groupe de travail a commencé la traduction de l'allemand vers l'anglais mais a besoin d'aide pour cette traduction. Karin va quitter la commission, mais a proposé de prendre malgré tout en charge cette traduction. Puis le texte en anglais et en français pourra être discuté à Paris. Le groupe de travail prépare un questionnaire pour tous les pays, concernant la prévention. Certains pays possèdent déjà des documents de prévention. Le groupe souhaiterait pouvoir les examiner pour voir s'ils peuvent être traduits en anglais.

ACTION: Maria va contacter Karin à propos de cette traduction

11.2.1.3 Rapport sur la profession

(Groupe de travail: Michèle, Lily, Raffaella, Thierry, Veronika)

Le groupe s'attache à réviser l'ancien document sur la Pratique Professionnelle.

11.2.2 Données épidémiologiques sur les troubles pris en charge par les orthophonistes en Europe

Il semble intéressant de recueillir des données épidémiologiques en Europe sur ces troubles.

12. Congrès 2009

11.1 Lieu : les échanges concernant les lieux possibles en Slovénie ont été passés en revue.

- Cankarjev dom, Ljubljana, Slovénie, 15-17 Mai, 2009. Ljubljana possède une salle de conférence

Linhart Hall* /amphithéâtre (max 616 places) pour les séances plénières et la session 1- stands

Salle de conférence E3-4* (max 140 places)

Salle de conférence M3* (max 30 places)

Salle de conférence M4* (max 30 places)

Foyer II (pour les pauses café, l'accueil et l'enregistrement, les déjeuners, un cyber café, les posters et l'exposition)

- Hoteli Bernardin, Obala 2, SI – 6320 PORTOROZ – SLOVENIE ; ce site est plus cher.

Europa Convention Hall se trouve au 12^{ème} étage du Grand Hôtel Bernardin*****. Le hall Europa fait 1000 m² et bénéficie de la lumière naturelle. Il peut être divisé en 4 parties et peut accueillir 200 – 250

représentants, possède deux sections de type théâtre et deux de style amphithéâtre.

NOM / Option	ETAGE	TAILLE (L x l)	CAPACITE du théâtre	Prix par jour
Europa Convention Hall	12 ^{ème}	33 x 36	max. 1100 people	4.000,00 €
Europa A	12 ^{ème}	17 x 16,5	Max. 274	1.000,00€
Europa B	12 ^{ème}	17 x 15	Max. 215	1.000,00€
Europa C	12 ^{ème}	14 x 19	120 – 250	1.000,00€
Europa D	12 ^{ème}	14 x 18	110 – 220	1.000,00€
Europa A+B	12 ^{ème}	17 x 32	487	2.000,00€

Il est décidé que l'option PORTOROZ est trop coûteuse et que le bord de mer n'était pas adéquat.

12. 2 Dates pour le congrès

JEUDI 14- SAMEDI 16 mai 2009

Le Vice-président aux Congrès procèdera à une visite d'inspection, avec la présidente et le trésorier, au cours des réunions du 24 août à Ljubljana – il semble qu'ils ne devront pas visiter Portoroz mais pourront obtenir des précisions sur d'éventuelles autres options à Ljubljana ou autour.

ACTION: Joe, Hanneke et Birgitta iront visiter les lieux à Ljubljana et rencontreront les représentants de SAL entre le 23 et le 25 août.

12.3 Appel à contribution - Hanneke a un échancier

Nous avons discuté des procédures pour la soumission des résumés par Internet.

Bent et Hanneke doivent explorer les possibilités d'inscription en ligne – quels sont les logiciels nécessaires, quel en serait le coût etc.

Hanneke a un descriptif de ce qui est nécessaire.

Budget : en progrès par rapport aux expériences précédentes.

12.4 .Interprétation: SAL va organiser l'interprétation des interventions au congrès.

CPLoL devra organiser la traduction des documents écrits, comme les résumés etc.

Les interventions au congrès ne seront pas publiées dans leur forme écrite.

Les présentations PowerPoint pourront en revanche être rendues disponibles sur Internet si l'auteur en donne l'accord.

En réponse à la question de l'utilisation éventuelle de podcasts, il faudra savoir combien cela pourrait coûter d'enregistrer les traductions simultanées.

12.5 Discussion sur ce qui est important de mettre en avant dans l'intervention CPLoL :

Perspectives européennes concernant la formation et la pratique cliniques.

L'échange sur les guides de bonne pratique en orthophonie ; l'harmonisation de l'Europe Nord et Sud, Est et Ouest

ACTIONS :

Décision concernant le lieu du congrès : Hanneke, Joe, Birgitta.

Hanneke va chercher les thèmes et comment optimiser l'utilisation des salles.

Hanneke prendra les décisions concernant les personnes pressenties pour le comité scientifique.

Possibilités de subventions et de sponsors – doit être discuté au cours du 24 août avec les collègues slovènes.

13. Relations Internationales:

13.1 Stratégies

Birgitta insiste sur le fait que la mise en réseau avec d'autres pays est très importante.

La rencontre CPLoL - ASHA à Berlin s'est révélée très utile pour se mettre en relation avec ce type d'organisme de grande ampleur qui regroupe des orthophonistes.

Il est noté que tout en étant utile de maintenir et de développer les liens avec IALP, l'adhésion est ouverte aux phoniâtres et permet l'adhésion individuelle.

Joe déclare qu'un des objectifs est d'apprendre d'autres organisations pour mieux appréhender nos problèmes et leurs solutions. Nous devons décider de ce que nous attendons de ces réseaux et de ce que nous pourrions y gagner, comme y proposer.

Il est également précisé que ce point est en accord avec les objectifs du CPLoL – dans ses statuts – le développement de relations internationales.

Il est proposé de conserver ce point sur l'ordre du jour et de mettre à jour systématiquement ce point sur les questions internationales relatives à l'orthophonie.

ACTION: Aileen fera apparaître ce point à chaque ordre du jour.

14. Projet de recherche: The Allied Health Professions in Europe/ Alliance des professions de santé en Europe. Certains pays ont répondu individuellement, il semble que ceci soit plus adéquat qu'une réponse européenne plus large.

ACTION: Aileen va envoyer un courrier électronique à Justin Needle en donnant le plus de réponses possibles et en lui demandant de nous fournir toutes les informations en retour.

15. Tâches pour le CE

Birgitta doit faire parvenir la liste des tâches à chacun d'entre nous.

Bent vérifie l'information disponible sur le site Internet concernant les informations nationales.

Les statistiques annuelles et d'autres données seront recueillies au moyen d'un questionnaire

Les vice-présidents des commissions devront vérifier les questionnaires avant de les envoyer et chaque vice-président devra s'assurer que les contenus des questionnaires ne se chevauchent pas.

ACTION: Maria & Pirkko ; Pirkko enverra le questionnaire sur la formation après le 12 août.

16. Dates et lieux des réunions du CE en 2007-08

16.1. Réunion de Paris

CE vendredi 26 octobre ; commissions 27/28 octobre 07

ACTION: Aileen enverra une invitation à chacune des organisations membres : 17h-19h vendredi 26 octobre un représentant par pays sera invité à une réunion préliminaire concernant la révision de la structure et du fonctionnement du CPLoL, pour la mise en place d'un petit groupe de travail qui fera un rapport devant la prochaine AG (2009), ceci en réponse à la proposition de la FNO (voir www.cplol.eu/mail_contents.htm 19 Mars 2005). Aileen enverra une convocation à toutes les associations dans un courrier électronique séparé

Autres dates: 24 Août Ljubljana BRG/ WJR/HK

26 Oct CE Paris

27/28 Commissions Paris

19 Jan 2008 CE Turku ou Pays-Bas

16 May 2008 CE Paris

17/18 Mai 2008 Commissions (20^{ème} Anniversaire)

23 Août 2008 CE

24 Octobre 2008 CE

25/26 Octobre 2008 Commissions

17. Divers

17 1. Le papier à en-tête doit être utilisé pour tout échange officiel – même par courrier électronique qui possède une valeur officielle avec une signature électronique.

17 2 Bent va imprimer des cartes professionnelles pour chacun des membres du CE.

La réunion se termine à 16h

Aileen Patterson

Traduction : Frédérique Brin-Henry